

PRIMÉE POUR SA SÉCURISATION



La Commune de Cormelles le Royal est fière d'annoncer aux Cormellois qu'elle a obtenu le label Ville prudente en 2020. La commune se distingue en étant la ville la plus primée de Normandie avec l'obtention de 3 coeurs.

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière. Elle a décidé de lancer en 2018 le Label Ville Prudente.

L'objectif de ce label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. Il est symbolisé par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées qui est remis chaque année à l'occasion d'une cérémonie officielle.

Pour obtenir ce label Ville Prudente, la collectivité devait répondre à plusieurs critères :

- Les mesures de prévention instaurées, notamment sur les indicateurs établis pour mesurer le risque routier.
- Les divers aménagements conçus pour prévenir et réduire le risque d'accidents.
- Les actions d'information et de sensibilisation menées en direction des différents usagers ; la formation réalisée auprès des employés municipaux.
- La politique de sécurité routière mise en œuvre pour les véhicules de la commune.

Sur la base de cette étude, la commune a été présélectionnée et une rencontre à Cormelles le Royal a été programmée avec l'association Prévention Routière. Un jury national a ensuite déterminé le niveau de la labellisation, de 1 à 5 coeurs Ville Prudente.

L'un des points forts du dossier cormellois, très apprécié par l'association Prévention Routière a été l'aménagement des liaisons douces et des chemins sur tout le territoire de la commune. Les liaisons douces et cheminement communaux permettent aux habitants et visiteurs de disposer d'un véritable mode de déplacement alternatif à la voiture sur le territoire de la commune.